



**Rapport annuel  
des activités  
2008-2009**

**17 juin 2009**



# TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT.....	4
HISTORIQUE .....	5
SON TERRITOIRE .....	5
MANDAT ET STATUT .....	6
SA STRUCTURE.....	6
SES MEMBRES.....	6
SES ADMINISTRATEURS .....	7
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008-2009 .....	9
CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES PARTENAIRES.....	9
CONTRIBUTIONS EN SERVICE DE TOUTES SOURCES .....	9
LES ACTIVITÉS RÉALISÉES.....	10
<i>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION</i> .....	10
<i>LES COMITÉS</i> .....	12
<i>LES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE</i> .....	13
<i>LE PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR (PPMV) DES FORÊTS PRIVÉES DE LA MONTÉRÉGIE</i> .....	18
<i>TRANSFERT DE CONNAISSANCES</i> .....	19
<i>AUTRES ACTIVITÉS</i> .....	21
ORIENTATIONS 2009-2010 .....	25
ANNEXE I LISTE DES MEMBRES DE L'AGENCE AU 31 MARS 2009 .....	26
ANNEXE II LISTE DES TITULAIRES DE PERMIS D'EXPLOITATION D'USINE DE TRANSFORMATION DU BOIS AYANT CONTRIBUÉ AU FINANCEMENT DE L'AGENCE EN 2008-2009.....	27
ANNEXE III PMVFP 2008-2009 - AIDE FINANCIÈRE PAR TRAITEMENT.....	28
ANNEXE IV LISTE DES CONSEILLERS ACCRÉDITÉS 2008-2009 .....	30

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Contributions financières des partenaires .....	9
Tableau 2: Contributions en service de toutes sources.....	10
Tableau 3 : Bilan de l'aide financière versée dans le cadre des programmes d'aide financière de l'Agence .....	13
Tableau 4 : PMVFP - Aide financière versée par groupe de travaux et par territoire de CRÉ .....	14
Tableau 5 : PIS - Aide financière versée par activité .....	15

## MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs  
Chers membres de l'Agence,

Il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue à notre treizième (13<sup>e</sup>) assemblée générale annuelle. L'assemblée générale est l'occasion pour nous de vous présenter sommairement nos réalisations et de présenter nos objectifs pour l'année en cours.

Au cours de l'année 2008-2009, l'Agence est demeurée active au sein de la Montérégie, notamment auprès des organismes de concertation régionaux en lien avec le milieu forestier. L'intérêt pour le milieu forestier est bien vivant en Montérégie et se confirme par le succès que représente le bulletin d'information « *Les nouvelles forestières de la Montérégie* ». Ce bulletin électronique, diffusé par le Groupe d'action pour le développement du milieu forestier, rejoint régulièrement près de 700 individus et organismes montréalais désireux de rester branchés sur le milieu forestier. Une belle réussite!

Dans un autre ordre d'idée, même si le secteur forestier vit depuis les dernières années une période trouble, nous constatons que notre région se tire relativement bien d'affaires, certes nous subissons les contrecoups de la crise forestière, mais à un moindre niveau que les régions plus dépendantes de l'activité forestière. Au cours des prochaines années, des sommes importantes seront investies en Montérégie pour la réalisation de travaux de mise en valeur. Pour 2009-2010, c'est plus d'un demi-million qui a été accordé à la région et des fonds supplémentaires sont attendus du fédéral sous peu. Dans ce contexte, les propriétaires forestiers sont invités à contacter leur conseiller pour planifier leurs travaux.

La présente crise forestière est l'occasion pour les instances gouvernementales et les acteurs forestiers de revoir leurs façons de faire et d'actualiser leur vision du développement du milieu forestier. Traduisant un désir de régionalisation, le gouvernement a confié aux Conférences régionales des élus le mandat de mettre en place des Commissions sur les ressources naturelles et le territoire qui auront à planifier le développement des ressources naturelles sur leur territoire. L'Agence participe aux deux Commissions présentes en Montérégie. Toutefois, force est de constater que la réflexion de l'Agence à ce sujet mérite d'être actualisée d'autant plus qu'elle date de près de dix ans. En effet, le Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) de l'Agence a été adopté en 2001 et nécessite une mise à jour afin que celui-ci reflète l'évolution des dernières années et puisse alimenter la démarche des Commissions. Dans ce contexte, des fonds spéciaux devraient être mis à la disposition de l'Agence afin qu'elle puisse mettre à jour son PPMV sans réduire le support apporté aux propriétaires désireux de s'investir dans l'aménagement de leur boisé.

En conclusion, je voudrais remercier les acteurs forestiers, les administrateurs et le personnel de l'Agence qui tout au long de l'année ont su exprimer leur vision du développement de la forêt privée par des gestes concrets. Pour un organisme de concertation comme l'Agence, la participation des partenaires et acteurs régionaux est essentielle.

Merci et bonne lecture!



Noël Morin  
Président

## HISTORIQUE

En mai 1995 avait lieu, à Québec, le Sommet sur la forêt privée où étaient réunis les principaux acteurs du milieu forestier. Avant la tenue du Sommet, la mise en valeur de la forêt privée était principalement l'affaire de deux partenaires, l'État et les propriétaires de lots boisés. Afin de maintenir et d'assurer le plein développement de la forêt privée, une nouvelle façon de faire était nécessaire. La mise en place d'un nouveau partenariat impliquant l'industrie, le milieu municipal, les propriétaires de boisés et le gouvernement du Québec était l'enjeu majeur du Sommet.

Lors du Sommet sur la forêt privée, les partenaires du milieu forestier ont convenu de mettre en place un nouveau régime de protection et de mise en valeur de la forêt privée et de créer les agences régionales de mise en valeur. Suite à ce Sommet, dix-sept agences régionales de mise en valeur ont instaurées au cours de l'année 1996.

L'Agence forestière de la Montérégie (AFM) a été accréditée par le ministre des Ressources naturelles, le 22 octobre 1996. L'accréditation de l'AFM est le résultat d'un effort de concertation important des partenaires forestiers de la Montérégie.

## SON TERRITOIRE

L'Agence forestière de la Montérégie couvre l'ensemble de la région administrative de la Montérégie. Ce vaste territoire s'étend sur plus de 11 700 km<sup>2</sup> dont 98 % sont du domaine privé.

La Montérégie abrite une importante population de 1,4 million d'habitants, la deuxième en importance au Québec après la région de Montréal. Celle-ci est répartie en 180 municipalités qui sont regroupées en une (1) agglomération urbaine et quatorze (14) municipalités régionales de comté (MRC). Avec l'adoption de la Loi 34, le gouvernement du Québec a mis en place au cours de l'année 2004 trois (3) Conférences régionales des Élus (CRÉ) en Montérégie :

- CRÉ Montérégie-Est,
- CRÉ Vallée-du-Haut-St-Laurent,
- CRÉ de Longueuil.

Si la Montérégie est reconnue comme une région essentiellement agricole et urbaine, la forêt y occupe une place non négligeable, soit près du tiers de la superficie. On estime à plus de 10 500 le nombre de propriétaires de boisés de plus de quatre hectares. De ce nombre, plus de 1 700 sont reconnus producteurs forestiers, soit une estimation de plus de 16 % des propriétaires de boisés. Ces propriétaires aménagent près de 56 600 hectares de forêt, ce qui représente près de 17 % de la superficie forestière de la Montérégie.



## MANDAT ET STATUT

Mise en place en vertu de la Loi sur les forêts (L.R.Q., c. F-4.1), l'Agence est une personne morale à but non lucratif. Son fonctionnement est régi par les dispositions des articles 335 à 354 du Code civil du Québec, sous réserve des dispositions inconciliables de la loi particulière la constituant et du règlement intérieur de l'Agence.

L'Agence a pour objet, dans une perspective d'aménagement durable, d'orienter et de développer la mise en valeur de la forêt privée de son territoire, en particulier par :

- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'un plan de protection et de mise en valeur;
- le soutien financier et technique à la protection ou à la mise en valeur.

Et notamment par:

- la distribution de mandats à différents organismes;
- la mise en place d'incitatifs;
- la diffusion d'informations auprès des propriétaires forestiers et du public sur le programme d'aide offert;
- la réception de dons, legs, subventions et autres contributions compatibles avec ses objets;
- la constitution et l'administration de fonds;
- l'adoption de mesures de suivi et de contrôle relatives à ses activités;
- l'exercice de toute autre fonction compatible avec ses objets.

Dans la réalisation de ses objets, l'Agence favorise la concertation entre les personnes ou organismes concernés par ses activités.

## SA STRUCTURE

### SES MEMBRES

En vertu du règlement intérieur de l'Agence, il est possible, pour les acteurs forestiers impliqués en Montérégie, de devenir membre de l'Agence forestière de la Montérégie.

Il existe deux statuts de membres au sein de l'Agence; les membres réguliers et les membres associés (voir annexe I - Liste des membres de l'Agence au 31 mars 2009).

#### LES MEMBRES RÉGULIERS

Peuvent devenir membre régulier de l'Agence toute personne morale ou organisme œuvrant sur le territoire de l'Agence et faisant partie de l'une ou l'autre des catégories et sous-catégories de membres suivantes :

- **le monde municipal**, incluant les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités locales;
- **les organismes reconnus de producteurs forestiers**, lesquels se divisent en deux sous-catégories : les organismes de gestion en commun (OGC) et les syndicats de producteurs de bois (SPB);
- **les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois**, lesquels se divisent en deux sous-catégories; les industriels du sciage et les industriels des pâtes et papiers.

#### LES MEMBRES ASSOCIÉS

Toute personne ou tout organisme ayant des intérêts connexes à ceux de l'Agence et intéressé à promouvoir les objectifs de l'Agence peut devenir membre associé

Le membre associé bénéficie des mêmes services que le membre régulier sauf qu'il n'est pas éligible au poste d'administrateur de l'Agence ou de représentant pour une catégorie de membres à l'assemblée générale de l'Agence.

## SES ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration de l'Agence est composé d'au plus dix-sept (17) administrateurs représentant les groupes suivants :

- **le Ministre des Ressources naturelles et de la Faune;**
- **le monde municipal;**
- **les organismes reconnus de producteurs forestiers** répartis également entre les organismes de gestion en commun (OGC) et les syndicats de producteurs de bois (SPB);
- **les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois** regroupant les industriels du sciage et les industriels des pâtes et papiers.

Chaque groupe jouit d'un nombre égal de voix même si le nombre d'administrateurs est différent d'un groupe à l'autre. Un administrateur demeure en fonction pour une durée de deux (2) ans ou jusqu'à l'élection de son successeur.

Le conseil d'administration exerce ses pouvoirs par voie de résolutions. Il étudie toute question qui lui est soumise par l'assemblée et il veille à la bonne administration de l'Agence. Les décisions du conseil d'administration sont prises sur la base du consensus, c'est-à-dire lorsqu'aucun groupe d'administrateurs ne s'oppose à la décision proposée.

Au cours de l'exercice financier 2008-2009, le conseil d'administration était composé des administrateurs suivants:

### Représentants du ministre des Ressources naturelles et de la Faune

**Michel Letendre**, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Direction régionale Estrie-Montréal-Montérégie;  
**Jacques Cardinal**, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Direction régionale Estrie-Montréal-Montérégie.

### Le monde municipal

**CRÉ MONTÉRÉGIE EST**  
**Donald Badger**, maire de Bolton-Ouest;  
**Laurent Denis**, conseiller à la municipalité de Roxton Falls;  
**Yvon Pesant**, vice-président de l'Agence, maire de St-Marcel-de-Richelieu;  
**CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT - LONGUEUIL**  
**Denis Henderson**, maire de Havelock;  
 Poste vacant.

### Organismes reconnus de producteurs forestiers

**SYNDICATS DES PRODUCTEURS DE BOIS**  
**Armand Plourde**, dir. gén., S.P.F. du Sud-Ouest du Québec; a assumé le poste d'administrateur jusqu'au 29 janvier 2009;  
**Michel Martin**, S.P.F. du Sud-Ouest du Québec, a assumé le poste d'administrateur depuis le 29 janvier 2009;  
**Noël Morin**, président de l'Agence, 1<sup>er</sup> vice-président, S.P.B. de l'Estrie;  
**ORGANISMES DE GESTION EN COMMUN**  
**Charles Cormier**, vice-président, Groupement forestier du Haut-Yamaska inc.,  
**Pierre Baril**, dir. gén., Terra-Bois, Coopérative de propriétaires de boisés a assumé le poste jusqu'au 19 juin 2008;  
**Hugues Méthot**, dir. gén., Groupement forestier du Haut-Yamaska, assume le poste depuis le 19 juin 2008.

### Titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois

**INDUSTRIELS DES PÂTES ET PAPIERS**  
 Poste vacant  
**INDUSTRIELS DU SCIAGE**  
**Richard Godère**, Scierie West-Brome inc.;  
**Olivier Côté**, Scierie Bois Champigny inc.;  
**Richard Pépin**, Scierie Armand Duhamel & Fils inc.;  
**Jean-David Alder**, Produits forestiers Saint-Armand inc.

## SON PERSONNEL

Les membres du personnel assigné à l'administration et à la gestion des mandats assumés par l'Agence sont :

- **Luc Dumouchel**, ing.f., directeur général,
- **Linda Morin**, secrétaire comptable,
- **Claudine Lajeunesse**, ing.f., coordonnatrice du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées et responsable de la vérification opérationnelle,
- **Marc-André Rhéaume**, ing.f., coordonnateur du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier-volet II et du Groupe d'action pour le développement du milieu forestier de la Montérégie (DMFM),
- **Jean-François Pépin**, tech.f., responsable de la géomatique et de la vérification terrain des travaux réalisés dans le cadre du programme de mise en valeur des forêts privées,
- **Linda Payeur**, secrétaire administrative,
- **Martine Ruel**, géographe, M. Sc., coordonnatrice de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de la Montérégie Est (CRRNT ME),
- **Stéphane Gingras**, géographe, M. Sc., coordonnateur de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (CRNNT VHSL),
- **Amélie Fréchette**, géographe, B. Sc., responsable du Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire de la Montérégie Est,
- **Caroline Gagné**, biologiste, M. Sc., responsable du Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.



*Rangée du haut: Jean-François Pépin, Linda Payeur, Linda Morin, Amélie Fréchette,  
Stéphane Gingras, Caroline Gagné, Martine Ruel  
Rangée du bas: Claudine Lajeunesse, Luc Dumouchel, Marc-André Rhéaume*



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008-2009

## CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES PARTENAIRES

### PROVENANCE DES REVENUS EN 2008-2009

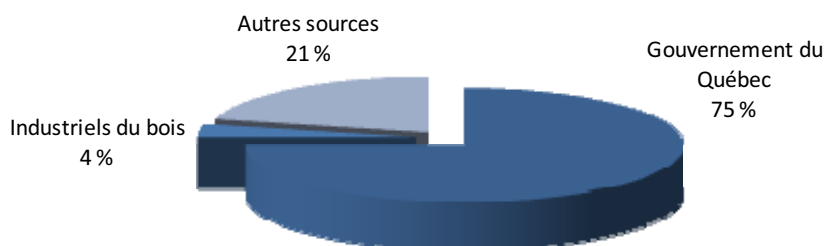


Tableau 1: Contributions financières des partenaires

Source	Objet ou fin de la contribution	Montants versés	Total
<b>Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)</b>			
<b>Gouvernement du Québec</b>	Programme de mise en valeur des forêts privées (PMVFP)	997 000 \$	<b>1 381 377 \$</b>
	Programme d'investissements sylvicoles (PIS)	289 377 \$	
	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II - Délégation	65 000 \$	
	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II - Travaux de protection des plantations feuillues	30 000 \$	
<b>Industriels du bois</b>	Usines de sciage et autres transformations du bois	28 812 \$	<b>68 020 \$</b>
	Usines de pâtes et papiers	39 208 \$	
<b>Autres sources</b>	Entente de services - Coordination des CRRNT et réalisation des PRDIRT - CRÉ Montérégie Est et Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	342 757 \$	<b>390 443 \$</b>
	Programme de régionalisation du MRNF - Conférences régionales des élus de la Montérégie (Montérégie Est, Vallée-du-Haut-St-Laurent, Longueuil)	23 000 \$	
	Revenus divers	21 310 \$	
	Remboursements pour travaux non-conformes	3 376 \$	
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES</b>			<b>1 839 840 \$</b>

Voir Annexe II pour consulter la liste des usines de transformation du bois qui ont contribué à l'Agence.

## CONTRIBUTIONS EN SERVICE DE TOUTES SOURCES

Au cours de l'année 2008-2009, les partenaires ont contribué de diverses façons au fonctionnement de l'Agence. La participation aux comités, conseils d'administration et autres activités inhérentes à la fonction de représentant d'un organisme au sein de l'Agence représente une valeur monétaire qui est estimée comme suit:

**Tableau 2: Contributions en service de toutes sources**

Groupe de partenaires	Organismes	Valeur estimée	Total
Ministre	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2 520 \$	2 520 \$
Monde municipal	MRC Acton	1 680 \$	7 140 \$
	MRC Brome-Missisquoi	1 890 \$	
	MRC Le Haut-Saint-Laurent	1 890 \$	
	MRC Les Maskoutains	1 680 \$	
Industrie	Armand Duhamel et Fils inc.	1 050 \$	3 360 \$
	Bois Champigny inc.	1 470 \$	
	Produits forestiers St-Armand inc.	420 \$	
	Scierie West-Brome inc.	420 \$	
Propriétaires	Group. forestier du Haut-Yamaska inc.	3 150 \$	6 300 \$
	Synd. des producteurs de bois de l'Estrie	1 890 \$	
	Synd. des prop. forestiers du Sud-Ouest du Québec	1 260 \$	
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS EN SERVICE</b>			<b>19 320 \$</b>

Au cours de l'année 2008-2009, il a été établi que le niveau de subvention versée dans le cadre du Programme de mise en valeur des forêts privées (PMVFP) s'élève à 77 %. Par conséquent, les propriétaires des superficies forestières enregistrées pour lesquelles une aide financière de l'Agence a été versée contribuent à la réalisation des activités de mise en valeur financées en assumant 23 % du coût de ces travaux. La valeur monétaire estimée pour 2008-2009 est de :

Partenaires	Organismes	Valeur estimée	Total
Propriétaires forestiers	Propriétaires ayant bénéficié d'une aide financière	273 391 \$	273 391 \$

## LES ACTIVITÉS RÉALISÉES

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au sein de l'Agence forestière de la Montérégie, il revient au conseil d'administration de voir à la bonne marche de l'Agence et à la réalisation de ses mandats et de ses objectifs. Au cours de l'année 2008-2009, le conseil d'administration s'est rencontré à six (6) reprises soit le 4 avril, 16 mai, le 19 juin, le 4 septembre et le 6 novembre 2008 ainsi que le 29 janvier 2009.

Le tableau qui suit présente la liste des participants ayant assisté aux sessions du conseil d'administration et aux sessions du comité avisier de l'Agence au cours de l'exercice financier 2008-2009.

TABLEAU DES PRÉSENCES		
Représentants	Présences aux sessions du conseil d'administration	Présences aux sessions du comité avisé
Alder, Jean-David (1)	1/4	0/3
Baril, Pierre (2)	1/1	-
Badger, Donald	5/6	2/3
Cardinal, Jacques	4/6	0/3
Côté, Olivier (1)	4/4	2/3
Cormier, Charles	4/6	1/3
Denis, Laurent	6/6	0/3
Godère, Richard	1/6	0/3
Henderson, Denis	6/6	1/3
Letendre, Michel	3/6	1/3
Martin, Michel (3)	1/1	-
Méthot, Hugues (1)	2/4	2/3
Morin, Noël	5/6	2/3
Pépin, Richard	4/6	0/3
Pesant, Yvon	5/6	1/3
Plourde Armand (4)	4/5	0/2

(1) en poste depuis le 19 juin 2008  
(2) en poste jusqu'au 19 juin 2008  
(3) en poste depuis le 29 janvier 2009  
(4) en poste jusqu'au 29 janvier 2009

Les réunions ont porté sur les points suivants :

- La mise en place du programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées 2008-2009;
  - l'accréditation des conseillers forestiers;
  - le partage du budget entre les conseillers forestiers accrédités;
  - l'adoption de la programmation de l'Agence et de ses conseillers;
  - la révision de la programmation et des enveloppes réservées en cours d'année;
  - l'adoption des cahiers d'instructions;
  - l'adoption du plan de sondage dans le cadre de la vérification opérationnelle;
  - l'adoption du contrat d'accréditation entre les conseillers forestiers et l'Agence;
  - la révision et l'adoption de la grille de taux pour les activités financées;
  - le suivi du programme d'aide;
  - l'ajout d'activités à la liste des traitements financés par le programme.
- Le budget de l'Agence:
  - le suivi des contributions de l'industrie;
  - Le suivi des ententes de financement signées avec les partenaires de la région;
  - le suivi du plan d'action déposé au ministre des Ressources naturelles et de la Faune;
  - l'estimation et le suivi des revenus et dépenses de l'Agence;
  - l'acceptation des états financiers.
- L'administration et le fonctionnement de l'Agence:
  - la préparation de l'assemblée générale annuelle;
  - l'adhésion et le renouvellement des membres réguliers et associés;
  - la préparation et l'acceptation du rapport d'activités de l'Agence;
  - la confirmation du mandat des officiers de l'Agence;
  - la mise à jour des conditions salariales des employés de l'Agence;

- l'embauche du personnel en lien avec les CRRNT;
  - la désignation du vérificateur comptable.
- Le suivi du plan de protection et de mise en valeur (PPMV):
    - l'adoption et la mise en œuvre du plan d'action de l'Agence;
    - la mise en œuvre de la stratégie sylvicole reliée au programme d'aide de l'Agence;
    - les intentions de l'Agence dans la mise à jour du PPMV;
    - la participation de l'Agence aux Commissions régionales sur les Ressources naturelles et le territoire;
    - la présentation et le suivi du projet financé par le Fonds de développement régional de la CRÉ Montérégie Est et de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.
  - Autres sujets:
    - la coordination et le suivi des activités du Groupe d'action pour le développement du milieu forestier de la Montérégie;
    - la coordination et le suivi des activités des Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT);
    - l'élaboration des Plans régionaux de développement intégré des ressources naturelles et du territoire.

### Le comité aviseur

**Le comité aviseur** a pour but **d'assister le conseil d'administration dans l'exercice de ses fonctions** en émettant des recommandations sur les sujets dont il sera saisi. Ce comité n'a aucun pouvoir décisionnel, mais il peut mettre sur pied un ou des groupes de travail, dont il déterminera la composition et le mandat, pour l'assister dans sa tâche. Tous les administrateurs sont informés de la date, du lieu et du contenu de chaque réunion du comité et ceux-ci peuvent y assister sans autres formalités. Il n'y a pas de quorum établi pour ce comité.

En 2008-2009, le comité aviseur s'est réuni à trois (3) reprises soit le 27 août 2008 ainsi que le 21 janvier et le 25 mars 2009.

## LES COMITÉS

### Les comités techniques

Ces comités ont pour but d'étudier et de donner des avis au conseil d'administration ou au comité aviseur sur des sujets précis ou sur l'application des programmes d'aide de l'Agence. Ces comités n'ont aucun pouvoir décisionnel, ils sont mis en place à titre consultatif seulement.

#### **Le comité technique**

Le comité technique s'est réuni à trois reprises soit les 24 avril et 5 novembre 2008 ainsi que le 20 mars 2009.

La rencontre a porté sur les points suivants :

- La mise en place des activités de fauchage préventif;
- Discussions sur le niveau de financement des activités associées à la remise en production;
- Prise en compte des éléments sensibles (écosystèmes forestiers exceptionnels, milieux humides, occurrences d'espèces floristiques et fauniques) dans les plans d'aménagement forestiers;
- Mise en place de l'activité de visite-conseil.

Les conseillers techniques qui ont participé aux rencontres du comité sont :

**René Dulude**, ing.f., René Dulude, ingénieur forestier;  
**Christopher Chapman**, ing.f., Groupement forestier du Haut-Yamaska inc.;  
**Nicolas Tremblay**, ing.f., Les entreprises forestières Univert inc.;  
**Michel Martin**, tech.f., S.P.F. du Sud-Ouest du Québec;  
**Richard Mongrain**, ing.f., Richard Mongrain, ingénieur forestier;  
**Luc Desrosiers**, ing.f., Le Groupe Desfor.

Le comité sur les coûts des travaux sylvicoles

Le comité sur les coûts des travaux sylvicoles ne s'est pas réuni en 2008-2009.

Le comité sur la contribution de l'industrie

Le comité sur la contribution de l'industrie ne s'est pas réuni en 2008-2009.

## LES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

Globalement, au cours de l'exercice 2008-2009, 1 247 713 \$ ont été versés en aide financière pour la réalisation de travaux de mise en valeur sur des superficies à vocation forestière.

**Tableau 3 : Bilan de l'aide financière versée dans le cadre des programmes d'aide financière de l'Agence**

Territoire	PMVFP		PIS		TOTAL	
	Aide financière versée (\$)	%	Aide financière versée (\$)	%	Aide financière versée (\$)	%
Acton	150 152 \$	16,4%	57 125 \$	17,2%	207 277 \$	16,6%
Beauharnois-Salaberry	3 896 \$	0,4%	4 389 \$	1,3%	8 285 \$	0,7%
Brome-Missisquoi	258 797 \$	28,3%	105 457 \$	31,7%	364 255 \$	29,2%
La Haute-Yamaska	169 006 \$	18,5%	58 260 \$	17,5%	227 266 \$	18,2%
Lajemmerais	40 696 \$	4,4%	4 529 \$	1,4%	45 225 \$	3,6%
La Vallée-du-Richelieu	6 831 \$	0,7%	22 327 \$	6,7%	29 158 \$	2,3%
Pierre-De Saurel	29 060 \$	3,2%	7 843 \$	2,4%	36 903 \$	3,0%
Le Haut-Richelieu	10 665 \$	1,2%	1 938 \$	0,6%	12 603 \$	1,0%
Le Haut-Saint-Laurent	125 666 \$	13,7%	18 989 \$	5,7%	144 655 \$	11,6%
Les Jardins-de-Napierville	27 395 \$	3,0%	14 703 \$	4,4%	42 098 \$	3,4%
Les Maskoutains	53 301 \$	5,8%	31 581 \$	9,5%	84 882 \$	6,8%
Longueuil	- \$	0,0%	- \$	0,0%	- \$	0,0%
Roussillon	5 681 \$	0,6%	- \$	0,0%	5 681 \$	0,5%
Rouville	8 317 \$	0,9%	3 515 \$	1,1%	11 831 \$	0,9%
Vaudreuil-Soulanges	25 801 \$	2,8%	1 794 \$	0,5%	27 595 \$	2,2%
<b>MONTÉRÉGIE</b>	<b>915 265 \$</b>	<b>100,0%</b>	<b>332 448 \$</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 247 713 \$</b>	<b>100,0%</b>
<b>CRÉ</b>						
Montérégie Est	726 826 \$	79,4%	292 574 \$	88,0%	1 019 399 \$	81,7%
Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	188 440 \$	20,6%	39 875 \$	12,0%	228 314 \$	18,3%
Longueuil	-	-	- \$	0,0%	- \$	0,0%
<b>MONTÉRÉGIE</b>	<b>915 265 \$</b>	<b>100,0%</b>	<b>332 448 \$</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 247 713 \$</b>	<b>100,0%</b>

PMVFP : Programme de mise en valeur des forêts privées

PIS : Programme d'investissements sylvicoles

## Le programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PMVFP)

Le programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées permet à un propriétaire de terrain forestier d'au moins quatre hectares de bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de travaux d'aménagement forestier.

Cette aide financière atteint en moyenne 80 % de la valeur de certains travaux forestiers. Un propriétaire peut bénéficier jusqu'à concurrence de 30 000 \$ par année en aide financière. Il faut toutefois que le propriétaire obtienne son certificat de producteur forestier. Pour plus de détails, consulter notre site internet : [www.afm.qc.ca](http://www.afm.qc.ca).



Au cours de l'exercice 2008-2009, 915 265 \$ ont été versés dans le cadre du PMVFP en aide financière pour la réalisation de travaux de mise en valeur sur des superficies à vocation forestière (voir Annexe III - PMVFP - 2008-2009 - Aide financière par traitement).

Les travaux financés sont rassemblés selon huit (8) groupes :



Photo: Alain Cogliastro

- Préparation de terrain
- Plantation
- Entretien de plantation
- Traitements non commerciaux
- Traitements commerciaux
- Voirie
- Plans d'aménagement forestier
- Activités de démonstration

Tableau 4 : PMVFP - Aide financière versée par groupe de travaux et par territoire de CRÉ

Groupe de travaux	Montérégie Est		Vallée-du-Haut-Saint-Laurent		Longueuil		MONTÉRÉGIE	
		%		%		%		%
Préparation de terrain	85 535 \$	11,8%	7 617 \$	4,0%	- \$	-	93 152 \$	10,2%
Plantation	133 615 \$	18,4%	22 420 \$	11,9%	- \$	-	156 035 \$	17,0%
Entretien de plantation	159 513 \$	21,9%	44 266 \$	23,5%	- \$	-	203 779 \$	22,3%
Traitements non commerciaux	27 341 \$	3,8%	2 295 \$	1,2%	- \$	-	29 636 \$	3,2%
Coupes intermédiaires ou mixtes	4 500 \$	0,6%	- \$	0,0%	- \$	-	4 500 \$	0,5%
Traitements commerciaux	257 789 \$	35,5%	95 553 \$	50,7%	- \$	-	353 341 \$	38,6%
Autres travaux	2 507 \$	0,3%	870 \$	0,5%	- \$	-	3 377 \$	0,4%
Plans d'aménagement	52 385 \$	7,2%	15 420 \$	8,2%	- \$	-	67 805 \$	7,4%
Activités de démonstration	3 640 \$	0,5%	- \$	0,0%	- \$	-	3 640 \$	0,4%
<b>TOTAL</b>	<b>726 826 \$</b>	<b>100,0%</b>	<b>188 440 \$</b>	<b>100,0%</b>	<b>- \$</b>	<b>-</b>	<b>915 265 \$</b>	<b>100,0%</b>
	79,4%		20,6%		0,0%		100%	

## Le programme d'investissements sylvicoles

Le programme d'investissements sylvicoles vise à augmenter les rendements forestiers à moyen et à long terme par la réalisation de travaux d'aménagement additionnels à ceux déjà prévus au programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées.

Grâce à ce programme, l'Agence forestière de la Montérégie a réalisé des travaux pour un montant total de 332 449 \$.



Les travaux ciblés dans ce programme sont rassemblés selon les groupes suivants :

- Entretien de plantation,
- Traitements non commerciaux,
- Traitements commerciaux,
- Plans d'aménagement forestier.



Tableau 5 : PIS - Aide financière versée par activité

Activités réalisées	Nbre Unités	%	Aide financière versée (\$)	%
<b>Entretien de plantation</b>				
Dégagement manuel ou mécanique-1,0 mètre et moins	134,2	32,4%	142 891 \$	43,0%
Dégagement manuel ou mécanique -plus de 1,0 mètre	40,8	9,8%	32 028 \$	9,6%
Taille de formation et élagage en plantation feuillus (1,5 m à 3,0 m )	5,9	1,4%	3 835 \$	1,2%
Taille de formation et élagage en plantation feuillus ( 3,0 m et plus )	1,2	0,3%	822 \$	0,2%
Hersage croisé (premier passage)_PEH	2,2	0,5%	1 485 \$	0,4%
Hersage croisé (deuxième passage)_PEH	5,2	1,3%	3 250 \$	1,0%
Taille de formation et élagage en plantation PEH(1,5 m à 3,0 m )	3,6	0,9%	2 628 \$	0,8%
Taille de formation et élagage en plantation PEH(3,0 m et plus)	2,4	0,6%	1 860 \$	0,6%
Pose de spirales \$/1000 unités	6,9	1,7%	7 327 \$	2,2%
Taille sanitaire - (insectes et maladie)	1,4	0,3%	432 \$	0,1%
Protecteur de type Freegro \$/ 100 unités	53,4	12,9%	20 541 \$	6,2%
Installation de paillis \$/ 1000 paillis	0,9	0,2%	1 760 \$	0,5%
<b>Total</b>	<b>258,0</b>	<b>62,3%</b>	<b>218 860 \$</b>	<b>65,8%</b>
<b>Traitements non commerciaux</b>				
Éclaircie précommerciale - feuillu d'ombre	14,2	3,4%	12 780 \$	3,8%
Élagage en peuplements de pins	1,3	0,3%	878 \$	0,3%
<b>Total</b>	<b>15,5</b>	<b>3,7%</b>	<b>13 658 \$</b>	<b>4,1%</b>
<b>Traitements commerciaux</b>				
Éclaircie commerciale avec martelage - résineux	9,8	2,4%	8 428 \$	2,5%
Éclaircie commerciale avec martelage - feuillus d'ombre	51,7	12,5%	35 673 \$	10,7%
Coupe de jardinage avec martelage - feuillus d'ombre	37,1	9,0%	25 599 \$	7,7%
Coupe de récupération sans martelage	2,0	0,5%	1 280 \$	0,4%
Coupe de récupération avec martelage	14,2	3,4%	10 613 \$	3,2%
Éclaircie commerciale martelage résineux DHP moyen de 13,1 cm à 17,0 cm	0,7	0,2%	721 \$	0,2%
Coupe d'amélioration d'érablière	16,7	4,0%	12 776 \$	3,8%
Coupe d'amélioration	5,7	1,4%	3 933 \$	1,2%
<b>Total</b>	<b>137,9</b>	<b>33,3%</b>	<b>99 022 \$</b>	<b>29,8%</b>
<b>Plans d'aménagement forestier</b>				
	3,0	0,7%	910 \$	0,3%
<b>Grand Total</b>	<b>414,4</b>	<b>100,0%</b>	<b>332 449 \$</b>	<b>100,0%</b>

De plus, un montant de 15 600 \$ a été affecté et dépensé pour la réalisation de 130 visites dans le cadre du programme de visites d'information de l'Agence.



**Clientèle desservie dans le cadre des programmes d'aide financière**

Au cours de 2008-2009, ce sont 493 producteurs forestiers qui ont été desservis via les programmes de l'Agence et qui ont obtenu une aide financière pour la réalisation de travaux d'aménagement forestier. En moyenne, c'est plus de 2 500 \$ qui ont été versés en aide financière à chacun des producteurs forestiers desservis.



**Tableau 6 : Clientèle desservie par l'ensemble des programmes d'aide financière au cours de 2008-2009**

Clientèle desservie au cours de 2008-2009				Global			
Territoire	Producteurs enregistrés (1)	PMVFP	Programme d'investissements sylvicoles	Nombre	% de producteurs enregistrés desservis	Aide financière versée	Aide financière versée par producteur
Acton	162	51	15	57	35,2%	207 277 \$	3 636 \$
Beauharnois-Salaberry	27	3	3	5	18,5%	8 285 \$	1 657 \$
Brome-Missisquoi	455	117	23	125	27,5%	364 255 \$	2 914 \$
La Haute-Yamaska	205	71	15	77	37,6%	227 266 \$	2 952 \$
Lajemmerais	36	10	2	12	33,3%	45 225 \$	3 769 \$
La Vallée-du-Richelieu	42	6	3	7	16,7%	29 158 \$	4 165 \$
Pierre-De Saurel	57	18	2	18	31,6%	36 903 \$	2 050 \$
Le Haut-Richelieu	53	10	2	11	20,8%	12 603 \$	1 146 \$
Le Haut-Saint-Laurent	284	74	17	84	29,6%	144 655 \$	1 722 \$
Les Jardins-de-Napierville	114	18	7	24	21,1%	42 098 \$	1 754 \$
Les Maskoutains	155	45	14	50	32,3%	84 882 \$	1 698 \$
Longueuil	2	0	0	0	0,0%	- \$	- \$
Roussillon	11	3	0	3	27,3%	5 681 \$	1 894 \$
Rouville	36	6	1	6	16,7%	11 831 \$	1 972 \$
Vaudreuil-Soulanges	95	16	2	18	18,9%	27 595 \$	1 533 \$
<b>MONTÉRÉGIE</b>	<b>1734</b>	<b>444</b>	<b>106</b>	<b>493</b>	<b>28,4%</b>	<b>1 247 713 \$</b>	<b>2 531 \$</b>
<b>CRÉ</b>							
CRÉ Montérégie Est	1201	334	77	363	30,2%	1 019 399 \$	2 808 \$
CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	531	114	29	134	25,2%	228 314 \$	1 704 \$
Longueuil	2	0	0	0	0,0%	- \$	- \$
<b>MONTÉRÉGIE</b>	<b>1734</b>	<b>444</b>	<b>106</b>	<b>493</b>	<b>28,4%</b>	<b>1 247 713 \$</b>	<b>2 531 \$</b>

(1) Nombre de producteurs enregistrés en date du 25 mai 2009

**Les conseillers forestiers accrédités en 2008-2009**

Au cours de l'année 2008-2009, quatorze (14) conseillers forestiers ont été accrédités pour assurer la livraison des programmes d'aide (voir annexe IV - Liste des conseillers accrédités 2008-2009).

En 2008-2009, pour l'ensemble des programmes, la valeur des travaux réalisés répartie selon les quatorze (14) conseillers forestiers est la suivante :



**Tableau 7 : Valeur des travaux réalisés en 2008-2009 pour l'ensemble des programmes d'aide financière et ce, par conseiller forestier accrédité**

CONSEILLER	Valeur des travaux réalisés				
	PMVFP	PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS SYLVICOLES	TOTAL	Clientèle desservie	Aide financière versée par producteur
Sylva Croissance inc.	24 122 \$	6 260 \$	30 382 \$	14	2 170 \$
Groupement for. Haut-Yamaska inc.	345 206 \$	167 348 \$	512 554 \$	142	3 610 \$
René Dulude, ing.f.	168 474 \$	29 989 \$	198 463 \$	124	1 601 \$
Société Forestière Cambium enr.	65 279 \$	45 883 \$	111 162 \$	45	2 470 \$
For-Éco enr.	49 279 \$	14 803 \$	64 082 \$	36	1 780 \$
Chabot, Pomerleau & Associés	49 327 \$	- \$	49 327 \$	12	4 111 \$
Terra-Bois, Coop. de prop. de boisés	3 020 \$	- \$	3 020 \$	2	1 510 \$
Luc Bournival, ing.f.	6 409 \$	5 927 \$	12 336 \$	7	1 762 \$
Le Groupe Desfor	61 837 \$	4 793 \$	66 630 \$	24	2 776 \$
Les Entreprises Forestières Univert inc.	38 827 \$	43 153 \$	81 980 \$	41	2 000 \$
Groupe Conseil UDA inc.	7 043 \$	938 \$	7 981 \$	3	2 660 \$
Richard Mongrain, ing.f.	88 052 \$	13 355 \$	101 407 \$	43	2 358 \$
Gynnée Tremblay, ing.f., M. Sc., consultante	- \$	- \$	- \$	0	- \$
<b>Bois Champigny</b>	<b>8 390 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>8 390 \$</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>
<b>Montérégie</b>	<b>915 265 \$</b>	<b>332 449 \$</b>	<b>1 247 714 \$</b>	<b>493</b>	<b>2 531 \$</b>

### Vérification opérationnelle 2008-2009

Annuellement, l'Agence procède à la vérification des travaux financés dans le cadre des programmes dédiés à l'aménagement des boisés tels que le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PMVFP). L'Agence vise un seuil de 10 % des traitements prescrits et exécutés.

La vérification vise à :

- **Vérifier** si les interventions effectuées par les conseillers forestiers sont en conformité avec les cahiers d'instructions de l'Agence, le protocole d'entente et la pratique professionnelle,
- **Évaluer**, au besoin, les modalités d'application prévues dans les cahiers d'instructions de l'Agence en termes de protection du milieu forestier et de rendement forestier et économique,
- **Évaluer** la qualité des traitements sylvicoles subventionnés par l'Agence,
- **Proposer** au conseil d'administration toute mesure favorisant l'amélioration de la qualité des interventions forestières,
- **Assurer** un soutien technique sur le terrain afin d'informer et de former les divers conseillers forestiers sur l'interprétation adéquate des cahiers d'instructions.

Dans le cadre de l'ensemble des programmes livrés par l'Agence, celle-ci a reçu 1 042 traitements prescrits, 885 traitements exécutés et a vérifié près de 10 % d'entre eux.

	Nb. traitements reçus	Nb. traitements vérifiés	% de VO
Traitements prescrits	1042	72	6,9 %
Traitements exécutés	885	81	9,2 %

Au niveau administratif, nous sommes très satisfaits des résultats obtenus. Les documents transmis à l'Agence (prescriptions et rapports d'exécution) comportaient l'ensemble des informations demandées.

Au niveau technique, nous sommes aussi satisfaits. Nous tenons à souligner que la majorité des documents vérifiés comportaient les données forestières exigées selon le traitement prescrit ou exécuté.

Au niveau terrain, seulement quatre vérifications ont été jugées problématiques. Les traitements ne répondaient pas à l'ensemble des critères identifiés au cahier d'instructions techniques de l'Agence. L'Agence a donc procédé à la réclamation de 3 048 \$ auprès des conseillers forestiers concernés. Malgré ces réclamations qui représentent seulement 5 % des vérifications des traitements exécutés, l'Agence est de façon générale très satisfaite des résultats obtenus tant du point de vue administratif que technique.

## LE PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR (PPMV) DES FORÊTS PRIVÉES DE LA MONTÉRÉGIE

Le 18 mai 2001, l'Agence adoptait le document de planification de son Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées (PPMV) et le 20 juin 2001, le document de connaissances qui l'accompagne.

Après le délai de 90 jours prescrit par la Loi et à la suite de la réception des résolutions des Municipalités régionales de comté (MRC), le PPMV est entré en vigueur le 2 novembre 2001.

À la suite de l'entrée en vigueur du PPMV, il est du ressort de l'Agence de s'assurer de la mise à jour et du suivi du PPMV.

### Suivi du PPMV

La mise en œuvre du Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) passe par la mise en place d'un plan d'action annuel dans lequel l'Agence détermine les actions qu'elle désire entreprendre au cours de l'année. Le plan d'action annuel de l'Agence vise à la fois à atteindre les objectifs ciblés dans le PPMV et les objectifs ponctuels qu'elle s'est fixé.

Les principales activités de l'Agence quant au suivi du PPMV au cours de l'année 2008-2009 sont :

- **La mise en œuvre des actions découlant de la stratégie sylvicole selon le plan d'action retenu et les priorités établies.**
  - Mise en place de l'activité de visite-conseil dans le cadre du programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées;
  - Présentations d'activités de formation pour les propriétaires forestiers et des sessions d'information pour les membres de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe;
  - Bonification du contenu des plans d'aménagement forestier qui devra tenir compte des éléments sensibles (milieux humides, écosystèmes forestiers exceptionnels, habitats fauniques, etc.)
- **La participation à la mise en place et aux activités de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) de la Montérégie-Est et de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.**
- **La réalisation d'un plan d'intervention concerté visant à assurer le maintien et la protection des écosystèmes forestiers exceptionnels en Montérégie Est.**
- **La livraison du programme de visites d'information** permettant à des propriétaires de boisés de connaître les programmes d'aide disponibles et les organismes forestiers de la région.

- La participation de l'Agence en tant que membre du conseil d'administration du Conseil de gestion du bassin versant de la Yamaska (COGEBY) et de l'Agence de géomatique de la Montérégie (Géomont) aux rencontres du conseil d'administration et de l'assemblée

générale annuelle ainsi que la participation de l'Agence à la réalisation des plans directeurs de l'eau des organismes de bassins versants (COGEBY, COVABAR et SCABRIC).



- La participation au Groupe d'Action pour le développement du milieu forestier de la Montérégie.
- La coordination du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – volet II et du Groupe d'action pour le développement du milieu forestier de la Montérégie.

## TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Dans la foulée de son plan de protection et de mise en valeur, l'Agence a établi des actions à entreprendre en vue d'atteindre les objectifs qu'elle s'est donnés. Parmi ces actions, on trouve le programme de formation et le programme de visites d'information.

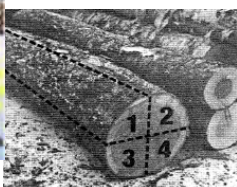
### Sessions de formation



L'Agence a financé la réalisation de quatre (4) sessions de formation à l'intention des propriétaires de boisés. Ces formations ont été organisées par le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie. Près d'une soixantaine de propriétaires ont participé à ces formations.

Les sujets abordés étaient :

- Affûtage et entretien de la scie à chaîne,
- Abattage directionnel et de précision,
- Façonnage et classement des bois,
- Mesurage des bois.



### Programme de visites d'information

Mis en place en 2001, ce programme consiste à effectuer une rencontre individuelle chez un propriétaire intéressé à mettre en valeur son boisé afin de l'informer à propos des programmes d'aide disponibles et des organismes œuvrant en forêt privée. Cette visite est effectuée par un agent de livraison accrédité par l'Agence.

Pour l'année 2008-2009, le programme a été financé par le Programme d'investissements sylvicoles (mesures de recrutement) et l'Agence.

Les objectifs visés par ce programme sont :

- De sensibiliser les propriétaires à aménager leur boisé;
- De faire connaître les modalités pour l'obtention du certificat de producteur forestier;
- De faire connaître les programmes disponibles et les organismes œuvrant en forêt privée;
- De sensibiliser les propriétaires aux règles de mise en marché.



Cette visite s'adresse à tous les propriétaires de boisé qui possèdent une superficie à vocation forestière de quatre (4) hectares et plus située sur le territoire de l'Agence et n'ayant pas de certificat de producteur forestier.

### Bilan de l'année 2008-2009

Au cours de l'année 2008-2009, 130 visites d'information ont été réalisées sur le territoire de l'Agence pour un montant de 16 612 \$.

**Tableau 8 : Bilan des visites d'information réalisées au cours de 2008-2009**

Territoire	Visites réalisées	
	Nombre	%
Acton	6	4,6%
Beauharnois-Salaberry	0	0,0%
Brome-Missisquoi	32	24,6%
La Haute-Yamaska	17	13,1%
La Vallée-du-Richelieu	4	3,1%
Lajemmerais	4	3,1%
Le Haut-Richelieu	6	4,6%
Le Haut-St-Laurent	22	16,9%
Les jardins-de- Napierville	6	4,6%
Les Maskoutains	18	13,8%
Longueuil	0	0,0%
Pierre-De Saurel	5	3,8%
Roussillon	1	0,8%
Rouville	3	2,3%
Vaudreuil-Soulanges	6	4,6%
<b>TOTAL</b>	<b>130</b>	<b>100,0%</b>
<b>CRÉ Montérégie- Est</b>	<b>95</b>	<b>73,1%</b>
<b>CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent</b>	<b>35</b>	<b>26,9%</b>
<b>Longueuil</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>

Les agents de livraison accrédités au cours de l'année sont :

- Chabot, Pomerleau & Associés;
- Groupement forestier du Haut-Yamaska inc.;
- Le groupe DESFOR;
- René Dulude, ing.f.;
- FOR-ÉCO enr.;
- Gynnie Tremblay, ing.f., M. Sc. consultante
- Le Groupe Conseil UDA inc.;
- Les entreprises forestières Univert inc.;
- Richard Mongrain, ing.f.;
- Sylva Croissance inc.;
- Syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest du Québec.

## AUTRES ACTIVITÉS

### Coordination du Groupe d'action pour le développement du milieu forestier de la Montérégie



L'Agence forestière de la Montérégie a été désignée par les organismes du milieu pour assumer la coordination du Groupe d'action depuis sa création en 2001. En 2008, le financement des activités provient du volet Décentralisation et régionalisation de la gestion forestière - Programme concernant la participation régionale à la mise en valeur des forêts du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Pour plus d'information, voir le rapport d'activité du Groupe d'action.

**Le Groupe d'action est une table de concertation qui a pour mandat d'identifier et d'établir** les priorités de recherche, de développement et de transfert technologique forestier dans une perspective d'aménagement durable de la forêt pour le territoire de la Montérégie.

En 2008-2009, il y a eu quatre (4) rencontres des membres du Groupe d'action. De plus, ce dernier a reçu le mandat, pour une septième année consécutive, de faire des recommandations pour les projets de recherche et d'acquisition de connaissances du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier-volet II (PMVRMF-volet II). Le Groupe d'action a aussi participé à la rencontre provinciale annuelle des organismes régionaux de transfert de connaissances ainsi qu'à l'atelier provincial sur le transfert technologique forestier. Aussi, nous avons participé à une (1) rencontre pour la mise en place d'un nouveau comité sur le développement de l'agroforesterie au Québec dont la coordination est réalisée par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ).



Le Groupe d'action a organisé ou participé à la réalisation de 17 activités de transfert en Montérégie dont plus de 340 personnes ont participé. Une mise à jour des besoins de recherche et développement forestier et la mise sur pied d'un réseau de sites expérimentaux pour le territoire de la Montérégie a été mise en place.





Le Groupe d'action a aussi comme mandat d'assurer le transfert technologique. Pour ce faire, 7 bulletins électroniques intitulés les « Nouvelles forestières-Montérégie » ont été envoyés par courriel à plus de 640 organismes et individus. Le bulletin vise à informer des nouveautés et des activités forestières à venir. Un rapport d'activité présente en détail les activités réalisées par le Groupe d'action et il est disponible sur le site Internet de l'Agence.

## **Le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – volet II (PMVRMF-volet II)**

### **Le mandat de délégation**

Une entente de délégation a été signée entre le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et l'Agence dans l'objectif de convenir des conditions de transfert et d'exercice des responsabilités du PMVRMF-volet II. Les tâches du délégataire sont reliées au suivi et à la gestion du Programme tout en respectant les orientations et les décisions prises par les Conférences régionales des Élus (CRÉ) de la Montérégie. Le Programme vise entre autres les objectifs suivants :

- contribuer au développement social et économique des régions et à la création d'emplois;
- favoriser la réalisation d'activités qui visent à maintenir ou à améliorer la protection, la mise en valeur ou la transformation des ressources du milieu forestier;
- accroître la production forestière;
- encourager le partenariat et voir au partage du financement d'activités entre le gouvernement, le secteur privé et les organismes régionaux;
- expérimenter et développer de nouvelles techniques sylvicoles axées sur la protection et la mise en valeur des ressources du milieu forestier.

### **La livraison du PMVRMF 2008-2009**

Pour le dernier exercice, un montant de 954 000 \$ a été versé en aide financière pour la réalisation de 40 projets. Le coût total des projets s'élève à 1 840 M \$. Plus de 300 emplois ont été créés ou soutenus pour une masse salariale s'élevant à près de 1 185 M \$. Un rapport annuel a été réalisé et envoyé aux Conférences régionales des élus (CRÉ) ainsi qu'au MRNF.

**Tableau 9 : Projets financés par le PMVRMF-volet II 2008-2009 par type de projet**

Type de projet	Nombre de projets	Nombre d'emplois	Jours travaillés	Montant en salaire	Financement des projets	Coût total des projets
<b>Autre</b>	5	56	2 328	379 417 \$	140 437 \$	494 521 \$
<b>Connaissances</b>	8	61	2 019	285 841 \$	251 280 \$	368 974 \$
<b>Éducatif</b>	6	26	1 236	114 281 \$	60 819 \$	211 538 \$
<b>Environnement</b>	1	1	195	54 700 \$	15 000 \$	86 953 \$
<b>Faunique</b>	1	7	159	29 668 \$	56 811 \$	63 123 \$
<b>Récréatif</b>	7	61	664	99 842 \$	146 741 \$	223 990 \$
<b>Révégétalisation</b>	3	36	355	45 126 \$	79 907 \$	116 068 \$
<b>Sylvicole</b>	9	53	1 621	175 696 \$	202 937 \$	277 593 \$
<b>Total :</b>	<b>40</b>	<b>301</b>	<b>8 577</b>	<b>1 184 572 \$</b>	<b>953 933 \$</b>	<b>1 842 761 \$</b>

**La mise en œuvre du PMVRMF 2009-2010**



Au cours de l'année, il est nécessaire de préparer la mise en œuvre de l'année suivante. Pour se faire, l'Agence a convoqué le comité d'orientation formé des représentants des 3 Conférences régionales des élus de la Montérégie afin de convenir des modalités de livraison du Programme, de l'appel de projets ainsi que de la formation du comité de sélection. L'Agence a procédé à l'appel de projets 2009-2010 et a réuni le comité de sélection qui est composé de 16 représentants régionaux. Un total de 42 projets ont été déposés à l'Agence pour une demande de financement de 1 150 M \$ et une valeur totale des projets de 1 940 M \$.

**Projets spéciaux – Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – volet II**

Au cours de 2008-2009, l'Agence a obtenu du financement du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – volet II. Un montant de 30 000 \$ a été versé à l'Agence pour la réalisation de travaux de protection des plantations réalisés dans le cadre des programmes d'aide de l'Agence. C'est donc près d'une vingtaine de producteurs forestiers qui ont pu protéger, contre le chevreuil, l'ensemble de leurs plants feuillus qu'ils ont mis en terre au cours du printemps 2008. C'est 7 800 protecteurs Freegro qui ont été installés.



Protecteurs Freegro



Protecteurs Freegro

**Fonds de développement régional – Plan d'intervention portant sur la protection et la prise en compte des écosystèmes forestiers exceptionnels en Montérégie Est**



Au cours de 2008-2009, l'Agence a déposé le plan d'intervention concerté pour la protection et la prise en compte des écosystèmes forestiers exceptionnels de la Montérégie Est. Ce plan a été réalisé grâce au financement du Fonds de développement régional de la CRÉ Montérégie Est.

## Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)

En 2005, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune a annoncé son intention d'implanter un nouveau schéma de gouvernance pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), se traduisant par une gestion davantage intégrée et régionalisée de ses activités (Québec, 2005).

Dans le cadre de ce nouveau partage de responsabilités entre l'État et les régions, le rôle et les mandats des CRRNT ont été précisés au terme d'un processus de consultation régionale. Les CRRNT se sont notamment vu confier la responsabilité de :

- Dresser des portraits régionaux permettant de déterminer les besoins et les attentes du milieu;
- Identifier les besoins en matière d'acquisition de connaissances;
- Mettre en place un forum régional regroupant les intervenants du milieu;
- Tenir des consultations publiques régionales sur les enjeux touchant la gestion des ressources naturelles et du territoire;
- Établir les orientations régionales relatives à la conservation, la protection et l'utilisation des ressources naturelles et du territoire;
- Élaborer des positions régionales concertées à l'égard des projets de développement;
- Réaliser une planification du développement régional par les ressources naturelles et le territoire tout en assurant leur conservation;
- Faire la promotion des potentiels régionaux;
- Émettre des avis et des recommandations au MRNF.



### **Coordination des Commissions sur les ressources naturelles et le territoire de la Montérégie Est et de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent**

Au cours de l'année 2008-2009, l'Agence a été mandatée par les Conférences régionales des élus (CRÉ) pour assurer la coordination et la réalisation du Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT).

Pour réaliser ce mandat, l'Agence a engagé le personnel suivant :

#### **Pour la Montérégie Est :**

- Martine Ruel, géographe, à titre de coordonnatrice de la Commission,
- Amélie Fréchette à titre de responsable de la réalisation du Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire,

#### **Pour la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent :**

- Stéphane Gingras, géographe, à titre de coordonnateur de la Commission,
- Caroline Gagné, biologiste, à titre de responsable de la réalisation du Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire.

Le personnel de la Commission de la Montérégie Est est logé dans les bureaux de l'Agence à Cowansville et celui de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent à St-Timothée.



Les principales activités réalisées dans le cadre de ce mandat en 2008-2009 sont :

**Activités reliées à la coordination et au fonctionnement des Commissions :**

- Préparation et tenue des sessions des commissions;
- Encadrement du processus de désignation des commissaires;
- Mise en place des modalités de financement pour le Fonds de développement régional en lien avec les ressources naturelles;
- Présentation d'avis de pertinence à la demande des CRÉ.

**Élaboration des Plans régionaux de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT)**

- Collecte des données et documents en lien avec les PRDIRT;
- Production des cartes et statistiques pour les PRDIRT;
- Rencontres avec les partenaires et élaboration des PRDIRT.

## ORIENTATIONS 2009-2010

La mise en œuvre du Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) passe par la mise en place d'un plan d'action annuel dans lequel l'Agence détermine les actions qu'elle désire entreprendre au cours de l'année afin d'atteindre les objectifs visés dans le PPMV.

Au cours de l'année 2009-2010, l'Agence prévoit :

- *Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie sylvicole selon le plan d'action retenu et les priorités établies;*
- *Prendre en compte les éléments sensibles (EFE, milieux humides, occurrences d'espèces fauniques et floristiques) dans la livraison des programmes d'aide de l'Agence;*
- *Examiner la possibilité d'introduire l'écoconditionnalité dans la livraison des programmes d'aide par l'Agence;*
- *Poursuivre la mise en œuvre des mesures inscrites au plan d'action de l'Agence déposé aux partenaires de la forêt privée;*
- *Accompagner les partenaires régionaux et participer aux différentes tables régionales touchant le milieu forestier afin de sensibiliser les acteurs de la Montérégie à la protection et la mise en valeur des boisés;*
- *Participer aux activités des Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) de la Montérégie (Montérégie Est et Vallée-du-Haut-Saint-Laurent);*
- *Organiser des sessions de formation sur les divers sujets qui touchent le milieu forestier.*

ANNEXE I

LISTE DES MEMBRES DE L'AGENCE AU 31 MARS 2009

**LES MEMBRES RÉGULIERS**

ORGANISME	Sous-catégorie	ORGANISME	Sous-catégorie
<b>Le monde municipal</b>			
MRC Ville de Longueuil - Direction de l'aménagement du territoire	MRC	MRC La Jemmerais	MRC
MRC Beauharnois-Salaberry	MRC	MRC Le Haut-Richelieu	MRC
MRC Brome-Missisquoi	MRC	MRC Le Haut-Saint-Laurent	MRC
MRC d'Acton	MRC	MRC Les Maskoutains	MRC
MRC La Haute-Yamaska	MRC	Bolton-Ouest	Municipalité
MRC Rouville	MRC	Havelock	Municipalité
MRC Pierre-De Saurel	MRC	Ville de Sutton	Municipalité

**Les organismes reconnus de producteurs forestiers**

Groupe Forestier du Haut-Yamaska inc.	OGC	Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie	SPB
Groupe forestier de Nicolet-Yamaska inc.	OGC	Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec	SPB
Terra-Bois, Coopérative de propriétaires de boisés	OGC	Syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest du Québec	SPB

**Les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois**

Abitibi-Consolidated inc. - Forêt et Scieries - Région Mauricie	Pâtes et papiers	Gérard Crête et Fils	Sciage
Domtar inc.	Pâtes et papiers	Gilbeault et Fils Ltée	Sciage
Armand Duhamel et Fils inc.	Sciage	Moulin à scie R. Proulx & Fils inc.	Sciage
Bois Champigny inc.	Sciage	Produits forestiers Domtar	Sciage
Busque et Laflamme inc.	Sciage	Produits forestiers St-Armand inc.	Sciage
Cie Commonwealth Plywood Ltée	Sciage	Scierie West-Brome inc.	Sciage

**LES MEMBRES ASSOCIÉS**

For-Éco inc.	Conseiller forestier	Fédération UPA St-Hyacinthe	Organisme
Groupe Conseil UDA inc.	Conseiller forestier	Fédération UPA St-Jean-Valleyfield	Organisme
Le Groupe Desfor senc.	Conseiller forestier	Madame Francine L'Heureux	Productrice forestière
Luc Bournival, ingénieur forestier	Conseiller forestier	Madame Martine Laforce	Productrice forestière
Scierie Brigham	Industrie	Madame Michèle Fournier	Productrice forestière
Bois Riant (Les)	Industrie	Monsieur André Liné	Producteur forestier
Mme Gynnie Tremblay	Ingénieure forestière	Monsieur Gérard Gévry	Producteur forestier
Association forestière des Cantons de l'Est	Organisme	Monsieur Michel Lacharité	Producteur forestier

## ANNEXE II

**LISTE DES TITULAIRES DE PERMIS D'EXPLOITATION D'USINE DE TRANSFORMATION DU BOIS AYANT CONTRIBUÉ  
AU FINANCEMENT DE L'AGENCE EN 2008-2009**

---

**Pâtes et papiers**

---

Abitibi-Consolidated inc. Div. St-Maurice	Grand-Mère
Domtar inc.	Windsor
Kruger	Trois-Rivières
Papiers Fraser	Thurso

---

**Sciage et Autres**

---

Armand Duhamel et Fils inc.	Saint-Ignace-de-Stanbridge
Bois Champigny inc.	Mansonville
Bois DAAQUAM Inc.	Saint-Just-de-Bretenières
Bois Franc Cambium inc.	St-Georges-de-Beauce
Bois KMS LTÉE	Rivière-Rouge
Busque & Laflamme inc.	St-Benoît
Carrier & Bégin	St-Honoré de –Beauce
Claude Forget inc.	Mont-Tremblant
Clermond Hamel Ltée	St-Éphrem
Gibeault et Fils Ltée	St-Antoine-Abbé
Jean Riopel	Chertsey
JM Champeau	St-Malo
Les planchers Mercier (Drummondville) inc.	Drummondville
Mobilier Rustique (Beauce) inc.	St-Martin-de-Beauce
Moulin St-André	Mascouche
Produits forestiers Arbec S.E.N.C.	St-Georges-de-Champlain
Produits forestier D.G. Ltée	Ste-Foy
Scierie Arbotek	Saint-Just-de-Bretenières
Scierie Lapointe & Roy Ltée	Courcelles
Scierie Valcourt inc.	Valcourt
Scierie West Brome inc.	Lac Brome
Silicium Bécancour inc.	Bécancour
Vexco inc.	Plessisville

## ANNEXE III

## PMVFP 2008-2009 - AIDE FINANCIÈRE PAR TRAITEMENT

PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES 2008-2009						
PRÉPARATION DE TERRAIN 05			Unités (ha)	Taux (\$)	Total	Nombre de traitement
501	DMD	Débroussaillage (méc+man) + déblaiement	24,2	1 025	24 805 \$	13
504	DMED	Déchetage	15,3	760	11 620 \$	6
507	RDMD	Récupération débroussaillage + déblaiement	11,3	1 005	11 357 \$	3
510	PRDES	Désherbage mécanique ou manuel	2,5	270	675 \$	1
512	DMEPRH2	Hersage forestier	27,7	700	19 390 \$	1
516	DBD	Déblaiement mécanique	12,7	595	7 557 \$	4
517	DBMAD	Débroussaillage + déblaiement manuel	3,5	655	2 293 \$	4
523	CPEMJ	Coupe préparatoire enrichissement par mini-bandes -Jeunes peuplements	0,6	1 025	615 \$	1
525	CPESCJ	Coupe préparatoire enrichissement sous-couvert-Jeunes peuplements	4,5	900	4 050 \$	3
527	DEB	Débroussaillage (méc+man)	0,8	430	344 \$	2
530	PRL	Labourage	4,6	545	2 507 \$	3
531	PRH	Hersage croisé	8,8	530	4 664 \$	4
580	PRLC	Labourage et caractérisation _PEH	7,8	420	3 276 \$	1
<b>TOTAL DU GROUPE</b>			<b>124,3</b>		<b>93 152 \$</b>	<b>46</b>

MISE EN TERRE 06			Unités (000)	Taux (\$)	Total	Nombre de traitement
643	ERPPFD	Regarni de plantation - PFD racines nues - résineux	0,620	785	236 \$	1
644	ERP	Regarni de plantation - Récipients 300 cc et plus	14,402	835	12 026 \$	13
647	ERPF	Regarni Racines nues (feuillus)	0,100	785	79 \$	1
650	ERRN	Regarni de régénération naturelles - Récipients 300cc et plus	0,060	835	50 \$	1
652	ERRNF	Regarni de régénération naturelles - Racines nues (feuillus)	0,080	785	63 \$	1
655	ETRS	Enrichissement - PFD racines nues (résineux + feuillus) Surdimensionnés	0,090	675	61 \$	1
657	ERPPFDRS	Regarni de plantation - PFD racines nues (résineux) Surdimensionnés >45	6,800	850	5 780 \$	10
658	ERPF5	Regarni de plantation - racines nues (feuillus) surdimensionnés >55 cm	2,180	850	1 354 \$	6
660	ERRNF	Regarni de régénération naturelles - Racines nues (feuillus)	0,040	850	34 \$	1
671	ESCPFDRN	Enrichissement - PFD racines nues résineux et feuillus racines nues	0,250	915	229 \$	1
672	ESCPFDS	Enrichissement - PFD racines nues (résineux + feuillus) Surdimensionnés	3,720	980	3 606 \$	8
673	ESCR	Enrichissement - récipient 300 cc et plus (résineux + feuillus)	6,240	965	6 022 \$	6
681		Racines nues(feuilus)_faible densité	4,050	690	2 741 \$	12
682		Racines nues(feuilus) surdimensionnés _faible densité	15,099	1 040	14 593 \$	24
683		Récipients 300cc et plus- feuillus _faible densité	3,903	675	2 506 \$	12
684		Regarni de plantation - PFD racines nues (résineux) Surdimensionnés >45	35,430	535	18 796 \$	27
685		Regarni de plantation - PFD racines nues (résineux)	40,536	405	15 985 \$	22
686		Regarni de plantation - manuelle - racines nues (résineux)	15,330	385	5 902 \$	7
688		Récipient 300cc et plus- résineux_densité revisée	163,424	405	65 974 \$	53
<b>TOTAL DU GROUPE</b>			<b>312,4</b>		<b>156 035 \$</b>	<b>207</b>

ENTRETIEN DE PLANTATION 07			Unités	Taux (\$)	Total	Nombre de traitement
751	ECME1	Dégagement manuel ou mécanique-1,0 mètre et moins	72,6	1 065	77 266 \$	30
752	ECME2	Dégagement manuel ou mécanique -plus de 1,0 mètre	38,8	785	30 458 \$	20
757	TFFD1	Taille de formation et élagage en plantation feuillus (1,5m à 3,0m )	2,8	650	1 820 \$	5
758	TFFD2	Taille de formation et élagage en plantation feuillus ( 3,0m et plus )	6,3	685	4 316 \$	7
780	EHC1	Hersage croisé (premier passage)_PEH	9,8	675	6 615 \$	5
781	EHC2	Hersage croisé (deuxième passage)_PEH	1,2	625	750 \$	1
7823	TFPEH2	Taille de formation et élagage en plantation PEH(3,0m et plus)	2,4	775	1 860 \$	3
784	CIM	Protection contre les insectes, les maladies et les animaux	35,2	410	14 432 \$	6
785	CAN	Pose de spirales \$/1000 unités	11,3	1 060	11 963 \$	13
786	TSA	Taille sanitaire - (insectes et maladie)	0,5	320	160 \$	1
787	ETFT	Étâge des flèches terminales	8,8	330	2 904 \$	2
789	PTF	Protecteur de type Freegro \$/ 100 unités	107,2	385	40 900 \$	21
790	PAI	Installation de paillis \$/ 1000paillis	4,2	1 830	7 640 \$	7
792	FAP1	Fauchage préventif (premier passage)	7,0	385	2 695 \$	2
<b>TOTAL DU GROUPE</b>			<b>308,0</b>		<b>203 779 \$</b>	<b>123</b>

TRAITEMENTS NON-COMMERCIAUX 08			Unités (ha)	Taux (\$)	Total	Nombre de traitement
852	DEGM2	Dégagement manuel ou mécanique - plus de 1,0 mètre	9,8	785	7 685 \$	9
862	CPCR	Éclaircie précommerciale - résineux	2,0	920	1 840 \$	2
863	CPCFT	Éclaircie précommerciale - feuillu d'ombre	2,5	900	2 250 \$	2
864	CPCFI	Éclaircie précommerciale - feuillu de lumière	7,2	765	5 508 \$	2
868	ELPLP	Élagage en peuplements de pins	18,3	675	12 353 \$	14
<b>TOTAL DU GROUPE</b>			<b>39,8</b>		<b>29 636 \$</b>	<b>29</b>

TRAITEMENTS INTERMÉDIAIRES			Unités (ha)	Taux (\$)	Total	Nombre de traitement
866	CEIFT	Éclaircie intermédiaire - feuillu d'ombre	5,0	900	4 500 \$	3
<b>TOTAL DU GROUPE</b>			<b>5,0</b>		<b>4 500 \$</b>	<b>3</b>

TRAITEMENTS COMMERCIAUX 09			Unités (ha)	Taux (\$)	Total	Nombre de traitement
966	CERM	Éclaircie commerciale avec martelage - résineux	25,5	860	21 930 \$	8
967	CEFTM	Éclaircie commerciale avec martelage - feuillu d'ombre	112,8	690	75 829 \$	47
968	CS	Coupe de succession - feuillu de lumière	1,7	585	995 \$	2
969	CEPPM	Éclaircie commerciale avec martelage - résineux ( pins, pruches et mélèzes en peuplement naturel )	15,9	980	15 611 \$	9
970	RJR	Coupe de jardinage avec martelage - résineux	0,9	860	774 \$	1
971	RJF	Coupe de jardinage avec martelage - feuillu d'ombre	117,5	690	80 806 \$	36
973	RCPERM	Coupe progressive d'ensemencement avec martelage - résineux	3,4	860	2 924 \$	2
974	RCPEFM	Coupe progressive d'ensemencement avec martelage - feuillu d'ombre	7,0	690	4 830 \$	5
975	CRBA	Coupe de récupération sans martelage	26,2	640	16 787 \$	11
976	CEFIM	Éclaircie commerciale avec martelage - feuillu de lumière	2,7	535	1 445 \$	1
978	RJPPM	Coupe de jardinage avec martelage - résineux ( pins, pruches et mélèzes en peuplement naturel)	9,5	980	9 310 \$	6
979	CRBAM	Coupe de récupération avec martelage	90,4	750	67 580 \$	46
980	CERMP1	Éclaircie commerciale martelage résineux DHP moyen de 9,1 cm à 13,0 cm	0,8	1 295	1 036 \$	1
982	CERMP3	Éclaircie commerciale martelage résineux DHP moyen de 17,1 cm et plus	5,7	810	4 617 \$	4
990	CAE	Coupe d'amélioration d'érablière	54,6	765	41 534 \$	16
991	CA	Coupe d'amélioration	10,6	690	7 335 \$	4
<b>TOTAL DU GROUPE</b>			<b>485,3</b>		<b>353 341 \$</b>	<b>199</b>

AUTRES TRAVAUX A			Unités (Km)	Taux (\$)	Total	Nombre de traitement
1082	VFC	Voirie forestière - construction de chemin	1,6	1 300	2 109 \$	2
1083	VFA	Voirie forestière - amélioration de chemin	1,8	725	1 269 \$	2
<b>TOTAL DU GROUPE</b>			<b>3,4</b>		<b>3 377 \$</b>	<b>4</b>

PLANS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER B			Unités (plans)	Taux (\$)	Total	Nombre de traitement
1123	PAF	Propriété de 51 à 100 ha	29,0	420	12 125 \$	29
1124	PAF	Propriété de 101 à 250 ha	8,0	735	5 865 \$	8
1126	PAF	Propriété de 21 à 50 ha	70,0	335	23 425 \$	70
1127	PAF	Propriété de 4 à 20 ha	98,0	270	26 390 \$	98
<b>TOTAL DU GROUPE</b>			<b>205,0</b>		<b>67 805 \$</b>	<b>205</b>

SERVICE CONSEIL ET DÉMONSTRATION C			Unités (ha)	Taux (\$)	Total	Nombre de traitement
1967	DEM	Commerciale - feuillu d'ombre	4	455	1 820 \$	4
1971	DEM	Jardinage- feuillu d'ombre	2	455	910 \$	2
1979	DEM	Récupération	1	455	455 \$	1
1990	DEM	Coupe d'amélioration d'érablière	1	455	455 \$	1
<b>TOTAL DU GROUPE</b>			<b>8,0</b>		<b>3 640 \$</b>	<b>8</b>

<b>TOTAL POUR L'ENSEMBLE DES GROUPE DE TRAVAUX</b>					<b>915 265 \$</b>	<b>824</b>
--	--	--	--	--	-------------------	------------

## ANNEXE IV

## LISTE DES CONSEILLERS ACCRÉDITÉS 2008-2009

**Sylva Croissance inc.**

M. Patrice Moreau, ing.f.  
50, Terrasse Laplante  
Lavaltrie (Québec) J5T 1A5  
Tél.: (450) 586-0448

**Groupe ment for. du Haut-Yamaska inc.**

M. Christopher Chapman, ing.f.  
578, rue Rivière  
Cowansville (Québec) J2K 3G6  
Tél.: (450) 263-7120

**René Dulude, ing.f.**

M. René Dulude, ing.f.  
1 287, chemin Gore  
Huntingdon (Québec) J0S 1H0  
Tél.: (450) 264-6137

**Société Forestière Cambium enr.**

M. François Pelletier, ing.f.  
60, rue Dufferin, C.P. 897  
Waterloo (Québec) J0E 2N0  
Tél.: (450) 539-2427

**FOR-ÉCO enr.**

M. Justin Manasc, ing.f.  
560, bureau A, chemin Knowlton  
Lac-Brome (Québec) J0E 1V0  
Tél.: (450) 242-1366

**Chabot, Pomerleau & Associés**

M. Claude Chabot, ing.f., M. Env.  
9, rue Principale Ouest, bureau 200  
Magog (Québec) J1X 2A4  
Tél.: (819) 868-8888

**Terra-Bois, Coopérative de propriétaires de boisés**

M. Pierre Baril, dir. gén.  
387, rue Lafleur  
Lachute (Québec) J8H 1R2  
Tél.: (450) 562-1126 poste 230

**Luc Bournival, ing.f.**

M. Luc Bournival, ing.f.  
5 150, rue du Lac-Héroux  
St-Boniface (Québec) G0X 2L0  
Tél.: (819) 535-1490

**Le Groupe DESFOR**

M. Luc Desrosiers, ing.f.  
3 600, boul. Matte, Suite H-21  
Brossard (Québec) J4Y 2Z2  
Tél.: (450) 444-0400

**Les entreprises forestières Univert inc.**

M. Nicolas Tremblay, ing.f.  
397, rue Mountainview  
Otterburn Park (Québec) J3H 5H3  
Tél.: (450) 464-4466

**Groupe conseil UDA inc.**

M. Pierre-Yves Michon, ing.f.  
426, chemin des Patriotes  
St-Charles-sur-Richelieu (Québec)  
J0H 2G0  
Tél.: (450) 584-2207  
Fax: (450) 584-2523

**Gynnie Tremblay, ing.f., M. Sc. consultante**

Mme Gynnie Tremblay, ing.f.  
75, rue Jacques Bourdon  
Boucherville (Québec) J4B 2T1  
Tél.: (450) 449-8765

**Richard Mongrain, ing.f.**

M. Richard Mongrain, ing.f.  
228, chemin Mooney  
Ulverton (Québec) J0B 2B0  
Tél.: (819) 826-6421

**Bois Champigny inc.**

Olivier Côté, ing.f.  
608, route 243  
Potton (Québec) J0E 1X0  
Tél.: (450) 292-3490